

Paris, le 21 novembre 2022

COMMUNIQUÉ

Calendrier 2023 des appels à projets du MEAE en soutien à la coopération décentralisée

En 2023, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) ouvre plusieurs appels à projets (AAP) en soutien à la coopération décentralisée :

Les AAP généralistes :

- **AAP généraliste biennal (2023-2024)**: cofinancement des projets de coopération décentralisée qui ne sont pas couverts par les AAP géographiques ou thématiques. Durée des projets : 12 à 24 mois ;
- **AAP « Clés en main » biennal (2023-2024)**: ouvert aux associations de collectivités territoriales pour la mise en œuvre de projets de coopération décentralisée associant au moins 3 CTF. Durée des projets : 12 à 24 mois.

Les AAP thématiques :

- **Jeunesse IX (annuel)** : soutien des initiatives de coopération décentralisée en matière de jeunesse et de volontariat, d'éducation de base et de formation professionnelle ;
- **Sport (annuel)** : destiné à l'encouragement des pratiques sportives par les collectivités territoriales à l'approche des Jeux Olympiques et Para-olympiques de Paris 2024.
- **Egalité femmes – hommes (biennal)**: soutien à des projets dont l'objectif principal est la lutte contre les inégalités femmes – hommes dans le monde. Durée des projets : 12 à 24 mois.
- **Numérique inclusif et responsable**: soutien à des projets en faveur de l'accessibilité numérique, de la réduction de son impact environnemental et d'un numérique protecteur, au service des citoyens et des citoyennes. Lancé pour la 1^{ère} fois en septembre 2022, [cet AAP est encore ouvert jusqu'au 28 décembre 2022](#).
- **Sécurité alimentaire**: **Nouveau !** soutien à des projets visant à accroître le niveau de sécurité alimentaire, par le biais de la mise en place de systèmes

alimentaires durables basés sur la territorialisation des productions et des circuits courts.

- **Patrimoine et coopération décentralisée : Nouveau !** conçu en collaboration avec Sites et Cités remarquable, cet AAP vise à soutenir les projets en matière de préservation et de valorisation du patrimoine bâti et/ou naturel.

Les AAP géographiques :

Soutien aux projets de coopération décentralisée répondant à des priorités partagées avec l'Etat partenaire, qui est parfois cofinancier.

- En 2023 → **le Sénégal ; le Liban ; la Tunisie ; le Maroc ; les territoires palestiniens ; le Mexique ; le Québec ;**
- **Nouveau ! la région Amérique Latine et Caraïbes :** soutien à des projets à destination de cette zone géographique (à l'exception du Mexique) dont l'objectif principal est la résilience face au changement climatique et la participation citoyenne. Durée des projets : 12 à 24 mois.

Calendrier des appels à projets

Nom de l'appel à projets	Ouverture	Clôture
Appel à projets généralistes		
Biennal 2023-2024	06/12/2022	29/03/2023
« Clés en main » biennal 2023-2024	06/12/2022	10/03/2023
Appels à projets thématiques		
Jeunesse IX	22/11/22	31/01/23
Sport 2023	22/11/22	07/02/23
Egalité femmes-hommes (biennal)	22/11/22	02/02/23
Sécurité alimentaire	25/11/2022	31/03/2023
Patrimoine et coopération décentralisée	19/12/22	24/02/23
Numérique inclusif et responsable	septembre 22	décembre 22
Appels à projets géographiques		
AAP franco-sénégalais	Dates à venir début 2023	
AAP franco-libanais biennal 2023-2024	14/12/22	07/03/23
AAP franco-tunisien	09/01/23	13/03/23
AAP franco-marocain biennal 2023-2024	14/12/22	07/03/23
AAP franco-palestinien biennal 2023-2024	19/12/22	06/03/23
AAP franco-mexicain	Dates à venir début 2023	
AAP régional Amérique Latine et Caraïbes	19/12/23	14/04/23
Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (biennal 2023-2024)	08/09/22	28/12/22

Comment préparer ma candidature ?

1. consulter les règlements des AAP qui présentent les attentes du ministère et les conditions d'éligibilité des projets, sur le site de [France Diplomatie](#) ;
2. préparer son dossier à l'avance grâce à la version Word du formulaire ainsi que la version Excel pour la partie budgétaire, qui sont jointes aux règlements des AAP publiés ;
3. prendre conseil auprès des [chargé\(e\)s de mission de la DAECT](#) et de vos [correspondants dans les ambassades](#) ;
4. créer son compte sur www.cncd.fr et procéder à la mise à jour de ses données sur l'Atlas, préalable obligatoire pour candidater à nos AAP.

➔ Téléchargez le [guide pratique du dépôt de candidature](#) sur la CNCD !

Contact :

Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

57, boulevard des Invalides, 75007 PARIS

01 43 17 62 64 | secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr